

PLU de Martres-Tolosane : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 8 février 2023

Le document d'urbanisme en vigueur à Martres-Tolosane (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 12 janvier 2023. Il délimite 106 zones, dont 27 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 8 février 2023.

- Le PLU de Martres-Tolosane s'applique dans sa version du 12 janvier 2023.
- Il délimite 106 zones : 27 urbaines (U), 12 à urbaniser (AU), 46 agricoles (A) et 21 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Martres-Tolosane occupe le rang 27 par le nombre de zones délimitées : 66 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 208 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Martres-Tolosane depuis 2013, pour 204 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	106 zones
Zones urbaines (U)	27 zones
Zones à urbaniser (AU)	12 zones
Zones agricoles (A)	46 zones
Zones naturelles (N)	21 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	MARTRES-TOLOSANE
Version du	12 janvier 2023
Partition GPU	DU_31324
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/ DU_31324/e6629f1ad54e0d0c0d2e2d9977608356/31324_reglement_20230112.pdf

Les risques naturels et technologiques à Martres-Tolosane

Risques majeurs recensés	Inondation, Séisme, Rupture de barrage
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	8 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	9 janvier 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	2 plans
Risques couverts par ces plans	Inondation, Mouvement de terrain
Plans de prévention des risques naturels prescrits	1 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/martres-tolosane-31324>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UB, UC, UCa, UD, UFa, UFb, UFc, Upublic

Nomenclature des zones à urbaniser

AU0, AU1, AU2, AUF, AUautoroute

Situation administrative

Code INSEE

31324

Code postal

31220

Intercommunalité

CC Coeur de Garonne

Département

Haute-Garonne

Région

Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

106 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

106 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

106 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Mauran (3,0 km)

26 zones

Boussens (4,4 km)

57 zones

Palaminy (5,4 km)

73 zones

Cazères (8,7 km)

48 zones

Le Fousseret (10,8 km)

95 zones

Le Plan (11,6 km)

93 zones

Marignac-Lasclares (14,4 km)

35 zones

Saint-Élix-le-Château (14,5 km)

40 zones

Pouy-de-Touges (15,3 km)

102 zones

Gratens (16,8 km)

91 zones

Savères (20,6 km)

26 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/martres-tolosane-31324>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.